

Dossier de presse

Blegny-Mine • Bois du Cazier • Bois-du-Luc • Grand-Hornu

Candidats au Patrimoine mondial de l'UNESCO

La Belgique propose d'inscrire sur la liste du patrimoine mondial quatre sites historiques marqués par l'aventure de l'exploitation charbonnière: Grand-Hornu, Bois-du-Luc et le Bois du Cazier en Province de Hainaut ; Blegny-Mine en Province de Liège.

Ces quatre sites historiques s'inscrivent dans le sillon houiller Haine-Sambre-Meuse qui court du Nord-Pas de Calais jusqu'au Bassin d'Aix-la-chapelle. Ils couvrent la tranche chronologique d'exploitation industrielle de l'or noir en Région wallonne qui débute au début du XIXe et se termine à la fin du XXe siècle. Ces lieux condensent ensemble sur un espace réduit tous les aspects du patrimoine minier, technique et social. Ils se complètent réciproquement : Blegny-Mine et Bois du Cazier concernent davantage la dimension « travail et travailleurs ». Grand-Hornu et Bois-du-Luc illustrent essentiellement la dimension sociale. Les relations patron/ouvrier tantôt fusionnelles tantôt fissurées par les révoltes ouvrières se lisent concrètement à travers l'architecture et la planification spatiale.

Le patrimoine houiller wallon rencontre pleinement le critère II énoncé par l'Unesco « **Témoigner d'un échange d'influences considérables pendant une période donnée ou dans une aire culturelle déterminée sur le développement de l'architecture ou de la technologie, des arts monumentaux, de la planification des villes ou de la création de paysages** ».

Dans le domaine technologique, social et architectural, il représente un lieu de **confluence culturelle** qui a assimilé des éléments d'origines très diverses et qui a exercé une influence considérable en Europe et dans le monde.

Du point de vue technologique, les mines wallonnes ont assimilé et adapté des techniques venues de toute l'Europe, notamment les procédés britanniques, à la Révolution Industrielle, faisant des houillères wallonnes un modèle international, imité notamment en Russie et en Chine. Les Ecoles des Mines belges formeront des ingénieurs du monde entier.

Du point de vue social, les charbonnages wallons sont les premiers lieux de développement d'une multiculturalité engendrée par un besoin de main-d'œuvre qui a amené des populations venues d'horizons de plus en plus lointain. Aux Wallons et aux Flamands ont succédé les Italiens, Espagnols, Polonais, Grecs, Marocains et Turcs. Autant de populations amenées à travailler et à vivre ensemble.

Si du point de vue architectural, le Grand-Hornu et Bois-du-Luc partagent un style commun, enraciné dans le néo-classicisme, style fort répandu à l'aube de la Révolution industrielle, ils sont avant tout des exemples éloquents de « villages ouvriers », ensembles bâtis par et pour l'industrie. Ces villages ouvriers sont la mise en relief d'une idéologie à vocation parfois humaniste comme c'est le cas de New Lanark en Ecosse (inscrit au Patrimoine mondial depuis 2001). L'expression d'un village ouvrier reposant sur un paternalisme, éloigné de toute philanthropie, est rendue possible à Bois-du-Luc ou au Grand-Hornu (modèle d'inspiration du premier) où est menée une quête de qualité et de confort dans la perspective de fidéliser la main-d'œuvre et de déjouer les revendications ouvrières.

Le patrimoine charbonnier ressortit également au critère IV « **Offrir un exemple éminent d'un type de construction ou d'ensemble architectural ou technologique ou de paysage illustrant une ou des périodes significative(s) de l'histoire humaine** ».

Il est en effet un microcosme de la Révolution Industrielle sous son double aspect technologique et social. Les différentes étapes de l'évolution technologique sont toutes représentées, de même que l'évolution des relations sociales, du paternalisme aux luttes ouvrières. Enfin, la période post industrielle est également représentée par le biais de la reconversion des quatre sites. Par leur chronologie et leur contenu, les charbonnages wallons sont un *unicum* et comblent une lacune dans le patrimoine industriel mondial.

Les quatre sites miniers wallons se situent dans la continuité de complexes industriels de la première moitié du 19ème siècle dont l'ensemble paysager de Blaenavon (Pays de Galles) qui est inscrit à la Liste du Patrimoine mondial depuis 2000. Ils prolongent l'expérience industrielle amorcée en Grande-Bretagne et aboutie avec le complexe de Zollverein en Allemagne (inscrit en 2004 au Patrimoine mondial) .

Le dossier de candidature

Le dossier de proposition d'inscription sur la liste du patrimoine mondial déposé par la Région Wallonne s'appuie sur deux arguments : le témoignage d'un échange d'influences important des charbonnages sur le développement des techniques, de l'urbanisme ainsi que des cultures d'une part, et la représentativité architecturale, technologique et paysagère forte d'une période significative de l'histoire de l'humanité qu'offrent ces ensembles, d'autre part. Le dossier de candidature a été élaboré grâce à la collaboration étroite de la Région wallonne et des gestionnaires des différents sites, sans oublier bien entendu l'aide apportée par le Centre d'Histoire des Sciences et des Techniques de l'Université de Liège. Grâce à ce travail commun, le dossier de candidature a été déposé au Centre du Patrimoine mondial le 29 janvier dernier. Reconnu complet, il peut poursuivre son chemin et être transmis à l'Icomos qui est l'organisation consultative chargée d'expertiser les sites, de faire rapport et de soumettre une proposition d'avis au Comité du Patrimoine mondial. C'est finalement ce comité qui, après réception de l'avis de l'Icomos, statuera sur la candidature wallonne lors de la 34e session du jury du Patrimoine mondial en juillet 2010.

La route du Charbon

Suite à la décision du Gouvernement wallon de présenter la candidature des quatre sites miniers majeurs de Wallonie au titre de Patrimoine mondial de l'Unesco, leurs responsables respectifs ont décidé de **renforcer leur collaboration**. Ce renforcement traduit leur volonté et leur capacité à oeuvrer ensemble pour la création d'une « **route du charbon** », symbole de l'importance que le diamant noir a eu dans l'histoire de la Belgique et plus globalement dans celle de l'Europe de l'Ouest. Ces réflexions et travaux sont placés sous la bienveillance de l'administration compétente de la Région wallonne et bénéficient des conseils avisés de ses experts.

Le Grand-Hornu constitue le premier chapitre de cette histoire. Il montre l'audace et l'inventivité des industriels de l'époque qui, en visionnaires, construisent les cathédrales d'une nouvelle religion qui conduira la Belgique à la seconde place des pays les plus industrialisés au monde ! La cité qui entoure le site industriel constitue un écrin et met en scène les bâtiments de production et le château du propriétaire. Le style néo-classique de l'architecture de ce site, pensé en véritable monument devant traverser le temps et les épreuves, ainsi que sa reconversion culturelle dans le domaine de la création contemporaine en font un exemple unique.

Le site minier du Bois-du-Luc exprime, quant à lui, une idéologie, celle d'un paternalisme utilitariste et catholique, caractéristique de l'ère industrielle. Sa particularité réside dans son application systématique et pragmatique. Bois-du-Luc est l'atelier où s'est façonnée une idée qui, née aux prémises de la Révolution industrielle, s'est progressivement aiguisée pour assurer le bien-être et la docilité des ouvriers. La fondation d'un village industriel dans un *no man's land* en est l'expression la plus aboutie. Infrastructures collectives, divers services et arsenal de loisirs équipent la cité et le temps libre des travailleurs. Fusion du travail et de la vie, confusion du patron et du père, collusions entre les pouvoirs qu'ils soient religieux ou patronaux,

Le Bois du Cazier à Marcinelle se pose, quant à lui, comme symbole de la mémoire, du labeur et de l'immigration ouvrière. Grâce au travail de sensibilisation mené autour de la catastrophe et aux commémorations qui se perpétuent chaque année, depuis 1956, nul ne peut plus ignorer la puissance de ce patrimoine ancré dans la mémoire collective. La dureté du travail de mineur, ses dangers ainsi que les sacrifices de ces « gueules noires » contribuèrent à faire de la Wallonie une terre prospère. Outre les espaces consacrés à la tragédie, la présence sur le site des musées de l'Industrie et du Verre achève de faire du Bois du Cazier une vitrine du savoir-faire humain, de ses réussites mais aussi de ses dérives...

Vient enfin **Blegny-Mine** dont certes l'histoire est ancienne, mais qui présente surtout la particularité d'avoir connu l'exploitation industrielle la plus récente puisque celle-ci n'a pris fin qu'au début des années 1980. Seul des quatre sites à n'avoir point connu le démantèlement et l'abandon, il représente une opportunité unique pour le public de compléter sa découverte de deux siècles d'industrie houillère par la découverte, non seulement d'une exploitation dotée pour son époque des outils les plus modernes, mais aussi d'une première installation, elle aussi intacte, venue en droite ligne du 19^e siècle. Last but not least, chacun pourra sur place poser l'acte symbolique de « descendre au fond » comme l'ont fait, et continuent à le faire de par le monde, des centaines de milliers de mineurs.

Plan d'action

De manière très concrète et d'ici la réunion décisive du Comité du Patrimoine mondial en juillet 2010, la collaboration entre les 4 sites miniers majeurs de Wallonie prendra la forme suivante :

Automne 2009 : création d'une identité visuelle et réalisation d'un dossier bilingue (français-anglais) de présentation des sites et du dossier de candidature

Automne 2009 : réalisation d'un matériel de communication commun spécifique

Automne 2009 : création d'un portail internet commun
(www.sitesminiersmajeursdewallonie.be)

Automne 2009 : rédaction d'un dossier de presse bilingue (français-anglais)

Hiver 2009 : rencontre de sensibilisation avec les habitants

Mars 2010 : édition d'un flyer « Route du charbon » présentant les 4 sites à destination du grand public

Mai 2010 : organisation d'un colloque à Paris rassemblant les 4 sites sur la question du patrimoine industriel et de sa réaffectation

Pour toutes informations relatives au dossier de candidature, nous vous remercions d'entrer en contact avec Madame Gislaine Devillers (tél : 081/33.21.64 , portable : 0477/58.59.79), 1^{ère} Attachée à l'Administration du Patrimoine – Région Wallonne, qui est en charge de la coordination du projet.

Pour toutes informations relatives aux activités des différents sites, nous vous invitons à entrer en contact avec leurs porte-paroles respectifs.

Les 4 sites miniers majeurs de Wallonie

Blegny-Mine, témoin de deux siècles d'exploitation du charbon

Situé entre Liège et Visé, Blegny-Mine est **aujourd'hui un des sites touristiques majeurs de la Province de Liège**. Il peut se prévaloir de conserver deux témoins de l'activité charbonnière liégeoise issus d'époques bien distinctes : le **puits Marie**, dont certaines salles remontent au milieu du XIXe siècle et qui est représentatif de l'exploitation charbonnière à cette époque, et le **puits N°1**, qui sert toujours à la translation des visiteurs dans les galeries souterraines de la mine (à -30 et -60 mètres) et dont les parties les plus anciennes datent de 1942, symbolique de l'époque de la « Bataille du charbon ».

Les visites de la mine y sont encore souvent guidées par d'anciens mineurs, ajoutant à la découverte technique un aspect humain très important. La visite souterraine est complétée par une découverte des installations de réception, de triage et de lavage des produits, et de mise à terril des stériles.

Blegny-Mine dispose également d'un centre d'archives accessible au public, dont une partie des ressources est consultable sur internet.

Fiche d'identité de Blegny-Mine

Président : Abel Desmit

Directeur : Jacques Crul

Les services administratifs peuvent être joints tous les jours ouvrables de 9h00 à 17h00. Le service réservation peut être joint du lundi au dimanche de 9 à 17 h 30 (période estivale) et du lundi au vendredi de 9 à 17 h 00 (période hivernale).

Direction : +32(0)4/237 98 00

Adresse :

Blegny-Mine asbl
Rue Lambert Marlet, 23
BE-4670 Blegny

www.blegnymine.be

Tél: +32(0)4/387 43 33

Fax: +32(0)4/387 58 50

E-mail : domaine@blegnymine.be

Heures d'ouverture 2010

Visiteurs individuels :

- pour la mine : les week-ends et jours fériés du 14 février au 28 novembre
en semaine du 5 avril au 10 septembre et pendant les vacances de Carnaval et
de Toussaint
- pour les autres activités : les week-ends et jours fériés du 5 avril au 7 novembre
en semaine du 5 avril au 11 septembre

Groupes (minimum 15 personnes) :

tous les jours du 14 février au 23 décembre (sur réservation)

Prix d'entrée – tarifs 2010 :

Visiteurs individuels :
pour la mine : Adultes 8,80 €
Enfants (de 6 à 12 ans) : 6,15 €
Seniors et jeunes (de 13 à 18 ans) : 7,65 €
Enfants de moins de 6 ans : gratuit

Superprogramme (visite de la mine, du musée de la mine, balade en tortillard et
découverte du biotope du terril) :

Adultes 13,00 €
Enfants (de 6 à 12 ans) : 9,15 €
Seniors et jeunes (de 13 à 18 ans) : 10,90 €
Enfants de moins de 6 ans : gratuit

Réservations : 0(032) 4 387 43 33

Le site de Blegny-Mine dispose d'un vaste parking gratuit, d'une cafétéria, de deux restaurants, d'une salle polyvalente, d'un mini-golf, de plaines de jeux, d'un parc de détente avec étangs et d'un petit parc animalier avec volières, d'un centre d'archives et d'un centre d'hébergement pour groupes (58 lits).

Accès :

En train et en bus : destination Liège-Palais, puis prendre le bus TEC ligne 67 Liège-Visé [via Blegny] à la gare Léopold. Arrêt « Charbonnage de Trembleur ».

En voiture : Autoroute E40 sortie 36, suivre le fléchage « Blegny-Mine » ou Autoroute E25 sortie 26, suivre le fléchage « Blegny-Mine ».

Le Bois du Cazier... Un musée, une mémoire, un message

Le site du Charbonnage du Bois du Cazier à Marcinelle est depuis 2001 un **lieu de mémoire** dédié aux victimes de l'accident du 8 août 1956. Suite à une erreur humaine conjuguée à un problème technique, un incendie avait pris naissance à l'envoyage de l'étage 975 du puits d'entrée d'air. Les fumées toxiques, ayant gagné rapidement toutes les galeries et chantiers du charbonnage, avaient asphyxié l'ensemble des ouvriers bloqués au fond : soit 262 hommes de 12 nationalités différentes, dont 136 Italiens et 95 Belges.

Indépendamment de son côté tragique, cette catastrophe fut aussi perçue comme un terrible révélateur. A la fois des limites atteintes par une industrie se sachant condamnée à terme, mais aussi de l'absence d'une véritable politique d'immigration de la part de l'Etat belge. Conséquence directe, l'industrie charbonnière allait désormais devoir se tourner vers d'autres pays que l'Italie pour garantir ses besoins en main-d'oeuvre.

Suite aux conclusions d'une conférence convoquée dès septembre 1956 par la Haute Autorité de la CECA relative à la sécurité dans les mines, la législation en la matière sera entièrement revue dès l'année suivante. D'autre part, la communauté italienne, enfin reconnue par le lourd tribut payé dans cet accident, sera perçue autrement et verra son intégration facilitée.

C'est là que réside la double leçon à tirer du Bois du Cazier. Provoquant une prise de conscience générale, la catastrophe fut à l'origine d'une profonde remise en question, tant du monde du travail que de la société en général. Désormais, il y aurait un « avant » et un « après Marcinelle ».

Fiche d'identité du Bois du Cazier

Président

Jean-Claude Van Cauwenberghe

Directeur

Jean-Louis Delaet

Les services administratifs peuvent être joints du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h

Direction

+32 (0)71/88 08 52 ou 58

Adresse

Le Bois du Cazier

Rue du Cazier, 80

B-6001 Marcinelle

www.leboisducazier.be

Tél. : +32(0)71/88 08 56

Fax : +32(0)71/88 08 57

Mail : info@leboisducazier.be

Heures d'ouverture

Ouvert toute l'année à l'exception de la semaine entre Noël et Nouvel An

- du mardi au vendredi de 9h à 17h
- les samedi, dimanche et jours fériés de 10h à 18h

Prix d'entrée

Individuel

Adultes : 6 €

Jeunes -18 ans et étudiants : 4,5 €

Entrée gratuite pour les enfants de moins de 6 ans.

Groupes

Adultes : 5 €

Jeunes -18ans et étudiants : 3,5€

Visites guidées

Visites guidées en fr.-nl.-en.-it. (groupes de 10 à 25 personnes). : 45 €

Réservations : +32(0)71/29 89 30

Services

Restaurant, boutique, cafétéria avec petite restauration, espace pique-nique

Accès

Voiture : Via A54 ou R3, prendre A503 - sortie 34 Marcinelle-Haies

Train : gare Charleroi-Sud et Bus TEC 1 et 52

Le site est accessible aux personnes à mobilité réduite à l'exception des terrils.

Le site minier du Bois-du-Luc, un repère dans le patrimoine industriel

Le site minier du Bois-du-Luc est situé au cœur du bassin industriel du Centre, entre le Borinage et le bassin de Charleroi. Sur les deux rives du Thiriau du Luc, Bois-du-Luc recouvre l'ensemble des réalisations techniques et sociales de l'une des plus anciennes houillères de l'Europe continentale.

Outre l'ancienneté et la longévité remarquables (de 1685 à 1973), la Société adopte un mode de pensée représentatif de l'ère industrielle qui s'est exprimé à travers la planification d'une cité au service de l'industrie. Bois-du-Luc est un des rares sites charbonniers où la découverte des conditions de travail, depuis le milieu du XIXe siècle, des mineurs et des autres catégories professionnelles, qu'elles soient corollaires (artisans) ou supérieures (depuis l'employé jusqu'au directeur en passant par l'ingénieur), est rendue tangible. A la Fosse Saint-Emmanuel et aux ateliers où tout se fabrique et se répare sur le modèle du fonctionnement autarcique, répond la cité construite et surveillée par le patronat. Les ouvriers se nourrissent (épicerie, boucherie), se soignent (hospice, hôpital), se délassent (salle des fêtes, kiosque, arsenal de loisirs), s'éduquent (écoles...) et prient dans ce village ouvrier, exceptionnellement préservé.

L'ensemble forme un microcosme, au sein duquel les lieux de vie sont fusionnés aux lieux du travail. Les uns sont séparés des autres par une enceinte hérissée de portes guillotines qui copient le langage de l'architecture défensive du Moyen Age.

Fiche d'identité de l'Ecomusée du Bois-du-Luc (site minier du Bois-du-Luc)

Président : Robert Tollet

Directrice : Daisy Vansteene

Les services administratifs de l'Ecomusée peuvent être joints tous les jours ouvrables de 9h00 à 17h00.

Direction : +32 (0) 64/28 20 00

Adresse :

Ecomusée du Bois-du-Luc

Site minier du Bois-du-Luc 2b Rue Saint Patrice BE-7110 Houdeng-Aimeries (à proximité de La Louvière)

Tél. : + 32 (0) 64 28 20 00 Fax. : + 32 (0) 64 21 26 41

Mail : info@ecomuseeboisduluc.be www.ecomuseeboisduluc.be

Heures d'ouverture :

Fermé le lundi De la mi-avril à fin octobre En semaine : ouvert de 9h à 17h Les week-ends et jours fériés : ouvert de 10h à 18h De novembre à la mi-avril En semaine : ouvert de 9h à 17h, sur réservation et pour des groupes uniquement Fermé les week-ends Horaire des visites En semaine : 9h, 10h, 11h, 13h30 et 15h Les week-ends et jours fériés : 10h, 11h, 13h30, 15h et 16h

Prix d'entrée (visites guidées) :

Individuel Adulte : 7,50 euros Senior : 6,20 euros Enfant : 5 euros

Groupe Adulte : 6,20 euros Senior : 5 euros Enfant/école : 3,50 euros Communauté

Urbaine du Centre Adulte : 6,20 euros Enfant : 3,50 euros Forfait famille (2 adultes + 1, 2 ou 3 enfants) : 13 euros Enfants de moins de 6 ans : gratuit

Réservations : + 32(0)64/28 20 00

Accès :

De l'autoroute E19/E42 (autoroute Bruxelles-Mons-Paris), prendre la sortie n°21 (Le Roeulx) en direction d'Houdeng-La Louvière. Passer sous le pont canal et continuer sur la Chaussée du Pont du Sart. Au premier feu, prendre à droite puis continuer toujours tout droit jusqu'à la rue Sainte-Barbe, vous trouverez les "carrés" (maisons ouvrières jaunes) sur votre droite. Au coin des carrés, prendre à droite. Vous arriverez à l'Ecomusée (rue Saint-Patrice n°2b) près des portes guillotines.

Possibilité de parking pour les voitures et les cars dans la rue Saint-Patrice.

En transport en commun

Train : s'arrêter à la gare de La Louvière Centre.

Bus : les bus n°37 et 39 desservent la gare de La Louvière Centre en direction de Bois-du-Luc.

Le Grand-Hornu... Cathédrale de l'industrie

Installé au coeur de la Province de Hainaut, à quelques kilomètres des villes de Mons et de Valenciennes, le Grand-Hornu compte parmi les plus beaux lieux de patrimoine industriel néo-classique d'Europe. L'histoire de ce site remarquable commence au 19^e siècle quand Henri Degorge, capitaine d'industrie français tenté par l'aventure du charbon, décide de développer à Hornu une entreprise d'exploitation houillère, à une époque où l'« or noir » n'est encore qu'une source d'énergie relativement secondaire. Le site naît ainsi en 1810, avec pour cadre la révolution industrielle naissante, qui fera de la région dans laquelle il est implanté la seconde place industrielle du monde ! C'est aussi à cette époque que Degorge entame la construction d'une cité ouvrière de plus de 400 maisons – l'une des plus anciennes de Belgique - qui entoure toujours aujourd'hui le Grand-Hornu et qui en rythme le paysage. Les débuts seront difficiles, mais très vite les Charbonnages du Grand-Hornu vont devenir une des plus grosses entreprises charbonnières de la toute jeune Belgique, produisant et exportant plus de 50% des besoins en charbon d'un grand territoire allant du nord de la France au sud de la région parisienne.

Après avoir été un des fleurons de l'industrie belge, le site du Grand-Hornu est aujourd'hui devenu l'un des lieux culturels les plus importants de Belgique. Le site du Grand-Hornu occupe une superficie de 6 hectares et représente environ 10.000 mètres carrés de bâti divers. Il est animé par deux structures culturelles :

- **Grand-Hornu Images** qui explore le champ des relations entre l'art et l'industrie. Design, création industrielle et arts appliqués y tiennent une place prépondérante dans le respect de la vocation première du site)
- et le **Musée des Arts contemporains de la Communauté Française de Belgique** (ouvert en septembre 2002).

Fiche d'identité Grand-Hornu Images

Président : Claude Durieux

Directrice : Françoise Foulon

Les services administratifs peuvent être joints tous les jours ouvrables de 8h00 à 17h00.

Direction Grand-Hornu Images : 00.32 (0) 65.61.38.85

Adresse : Site du Grand-Hornu

Grand-Hornu Images

Rue Ste Louise, 7301 Hornu

www.grand-hornu.be ou www.grand-hornu-images.be

Tél. : +32(0)65/65.21.21

Fax : +32(0)65/61.38.97

Mail : info.ghi@grand-hornu.be

Heures d'ouverture : tous les jours de 10 à 18 heures, sauf le lundi, le 25/12 et le 01/01.

Prix d'entrée : - billet combiné Site du Grand-Hornu/MAC'S/

Grand-Hornu Images : 6 Euros

- Tarif groupes (minimum 15 pers.) : 4 Euros / Groupes scolaires : 2 Euros
- Gratuit pour les enfants de moins de 6 ans

Visites guidées (sur réservation) des expositions et/ou du site historique (FR/NL/ALLEM/ANGL).

Numéro de contact réservation : 00.32 (0) 65.61.38.81.

Audio-guidage pour la découverte du site historique (FR/NL/ALLEM/ANGL/IT/ES) : 2 euros

Fiche d'identité du MAC's

Président : Claude Durieux

Directeur : Laurent Busine

Les services administratifs du Musée peuvent être joints tous les jours ouvrables de 9h00 à 17h00.

Direction : +32 (0) 65.61.38.50 ou 52

Adresse : MAC's

Site du Grand-Hornu

Rue Sainte-Louise 82

BE-7301 Hornu (à proximité de Mons)

www.mac-s.be

Tél. : +32(0)65/65.21.21

Fax : +32(0)65/61.38.91

Mail : info.macs@grand-hornu.be

Heures d'ouverture : tous les jours de 10 à 18 heures, sauf le lundi, le 25/12 et le 01/01.

Prix d'entrée :

- billet combiné Site du Grand-Hornu/MAC'S/ Grand-Hornu Images : 6 Euros
- Tarif groupe (minimum 15 pers.) ou réduit : 4 Euros
- Groupe scolaire : 2 Euros
- Gratuit pour les enfants de moins de 6 ans et les accompagnants de groupes scolaires.

Visites Guidées :

- 50 Euros pour un groupe de 25 personnes max. la semaine
- 60 Euros pour un groupe de 25 personnes max. le week-end

Réservations : 0032(0)65/61.38.81

Accès :

Pour rejoindre le MAC's par la route, au départ de l'autoroute E19 Bruxelles-Paris, prendre la sortie n°25 « Saint-Ghislain-Tertre-Hornu » et la direction Saint-Ghislain, Hornu. Suivre ensuite le fléchage jusqu'à l'entrée du site. Le parking est gratuit.

Les gares les plus proches sont celles de Saint-Ghislain et de Mons. Au départ de la gare de Mons, il vous est possible de rejoindre le MAC's par le biais des bus TEC

(lignes 7 et 9 – arrêt Grand-Hornu) et de taxis. Au départ de la gare de Saint-Ghislain, nous vous conseillons de rejoindre le musée par le biais de taxis.